



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions des invalides

Question écrite n° 76177

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de la défense et des anciens combattants sur la décision prise par décret du 11 janvier 2002 visant à supprimer l'allocation provisoire d'attente en matière de pensions militaires d'invalidité. Cette décision prise sans concertation est grave de conséquences pour ses victimes qui ont droit à réparation. Il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre afin de faire abroger dans les meilleurs délais ce décret injuste.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76177

Rubrique : Pensions militaires d'invalidité

Ministère interrogé : défense et anciens combattants

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2002, page 2525